

FICHE ESPECE

CHABOT

(*Cottus gobio*, Linné 1758)



S. DERNIER © CSP

Classification

Classe : Poissons

Ordre : Scorpaéniformes

Famille : Cottidés

Code Natura 2000 : 1163

1. Statut réglementaire de protection

Statut réglementaire :

Monde :	Convention de Washington :	-
	Directive Habitats :	Annexes II et IV
Europe :	Convention de Berne :	-
	Convention de Bonn :	-
	CITES :	-
France :	Arrêté ministériel du :	-

Listes Rouges :

Europe :	-
France :	-
Alsace :	A surveiller

2. Biologie-écologie

Description :

Le Chabot est un petit poisson de 10 à 15 cm au corps en forme de massue, avec une tête large et aplatie représentant le tiers de la longueur totale, fendue d'une large bouche terminale à lèvres épaisses et portant 2 petits yeux haut placés. Il pèse environ 12 g.

Le dos et les flancs sont gris-brun avec 3 ou 4 barres transversales foncées et des marbrures. La ligne latérale est bien marquée, soutenue par 2 rangées de pièces dures qui la rende sensible au toucher.

Les nageoires pectorales sont très grandes, étalées en éventail, la première dorsale, petite, est suivie d'une seconde beaucoup plus développée.

En période de fraie, le mâle est plus sombre que la femelle et sa première dorsale, également plus sombre, est ourlée de crème. Le Chabot ne possède pas de vessie natatoire. Ses opercules sont armés d'un gros aiguillon courbé.

Comportement :

Espèce territoriale sédentaire, le Chabot a plutôt des mœurs nocturnes. Actif tôt le matin ou en soirée à la recherche de nourriture, il chasse à l'affût en aspirant les proies passant à sa portée. Pendant la journée, il reste plutôt discret, se cachant parmi les pierres ou les plantes. Il reste disséminé suivant les abris. C'est une espèce pétricole, qui se confond par mimétisme au milieu rocheux des eaux courantes, fraîches et bien oxygénées. Médiocre nageur, il ne parcourt que de courtes distances à la fois ; il se déplace en expulsant violemment par les ouïes l'eau contenue dans sa bouche.

Reproduction :

On observe normalement une seule ponte, en mars-avril, mais jusqu'à 4 dans certaines populations britanniques. Le mâle invite les femelles à coller 100 à 500 œufs de 2,5 mm en grappe au plafond de son abri. Il les nettoie et les protège durant toute l'incubation (un mois à 11 °C). L'espérance de vie est de 4 à 6 ans.

Habitats :

3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitans* et du *Callitriche-Batrachion* (Cor. 24.4)

Le Chabot est un poisson benthique qui affectionne les rivières et fleuves à fond rocailleux ou graveleux, où il est fréquemment en sympatrie avec la truite. Bien qu'occupant typiquement les petits cours d'eau, il est également présent sur les fonds caillouteux des lacs alpins. L'espèce est très sensible à la qualité des eaux. Un substrat grossier et ouvert, offrant un maximum de caches pour les individus de toutes tailles, est indispensable au bon développement de ses populations. Les cours d'eau à forte énergie lui sont propices du fait de la diversité des profils en long (radier-mouilles) et du renouvellement actif des fonds en période de forts débits.

Exigences écologiques :

- Vit dans des eaux pures et bien oxygénées, généralement vives.
- Alimentation : larves et petits invertébrés benthiques (chironomidés, simuliidés, plécoptères, trichoptères...). Il peut également consommer œufs, frai et alevins de poissons, y compris les siens.

3. Répartition et évolution des populations

L'espèce n'est pas globalement menacée, mais ses populations locales le sont souvent par la pollution, les recalibrages ou les pompages. Ainsi, il est à craindre que certaines variantes méridionales aient déjà été éradiquées des sources qui constituent leur dernier retranchement en climat méditerranéen.

	Répartition	Tendance
France :	Ensemble du territoire	Inconnue, mais régression plausible compte tenu des pressions sur ses biotopes
Alsace :	Présente dans la plupart des cours d'eau vosgiens affluent de l'Ill et dans les parties supérieures des cours d'eau de plaine, ainsi que dans le Rhin et le Vieux Rhin	Inconnue, mais régression plausible compte tenu des pressions sur ses biotopes
Sites Natura 2000 Rhin Ried Bruch	Secteurs 1 à 3, en faibles abondances apparentes, et secteurs 6 et 7	Inconnue

3.1. En Alsace

Le Conseil Supérieur de la Pêche effectue des pêches à l'électricité qui fournissent un suivi qualitatif régulier des populations piscicoles. Ces pêches électriques ont une fréquence annuelle sur 22 stations (réseau hydrobiologique et piscicole, RHP) ou un caractère ponctuel lors de missions ou d'études particulières. D'autres sources d'informations peuvent compléter ces données :

- captures des pêcheurs professionnels aux engins,
- captures des pêcheurs amateurs aux lignes ou aux engins,
- contrôle mensuel par vidange et piégeage de la passe à poisson de Kembs-Märkt (S6)
- suivi des migrations à la passe à poissons d'Iffezheim (Rhin) par l'association Saumon Rhin.

La répartition du chabot connue en Alsace au travers des pêches à l'électricité réalisés par le Conseil Supérieur de la Pêche apparaît assez large, puisqu'elle comprend :

- le Vieux Rhin, le Rhin canalisé ou ses bras délaissés et le grand canal d'Alsace ;
- L'Ill (Carspach, Osthouse, La Wantzenau) et tous ses affluents vosgiens : Thur, Lauch, Fecht, Giessen et Liépvrette, Bruche ;
- Le cours moyen ou amont des cours d'eau de la plaine : Lauter, Moder, Eichel, Andlau, Largue ;
- Des cours d'eau phréatiques : Zembs, Lutter, Ornbach et cours d'eau du Ried de l'Ill à Sélestat.

3.2. Dans les sites Natura 2000 « Rhin-Ried-Bruch »

La présence du chabot dans les secteurs 1 à 7 du LIFE Rhin-Ried-Bruch de l'Andlau est résumée dans le tableau ci-dessous. Le listing des stations où des chabots ont été capturés par le CSP en pêche électrique dans ou à proximité de ces secteurs LIFE est fourni en annexe à cette fiche (§ 6).

Secteur	Présence	Cours d'eau	Occurrences	Remarques
1	Avérée	Rhin	1 station	Capturé dans la passe à poissons d'Iffezheim (2001 et 2002)
2	Avérée	Ill	1 station	
3	Avérée	Schaftheu, Vieux-Rhin	2 stations	
4	-	-	-	
5	-	-	-	
6	Avérée	Vieux Rhin (10 stations), grand canal d'Alsace (2 stations)	12 stations	Aussi signalé dans le Rhin à Biesheim, à 2 km au nord de S6
7	Avérée	Stockwasser, Scheidgraben, Mittlengraben, Buttenwasser, Unterriedgraben, Tiefgrubel	12 stations	

4. Conservation

4.1. Etat de conservation actuel

Les effectifs sont assez importants et peuvent atteindre plusieurs dizaines d'individus dans les cours d'eau vosgiens, en montagne et en piémont, et certaines années dans le Vieux Rhin, ainsi que dans certaines stations des phréatiques du Ried de l'Ill à Sélestat. Ailleurs, notamment dans le cours aval de l'Ill et dans le Rhin, les effectifs ne dépassent que rarement quelques individus par opération et le chabot n'est pas capturé toutes les années (dans le cas des stations du RHP). Cette remarque est cependant à nuancer par le fait que l'efficacité de pêche de cette espèce benthique est moindre dans les endroits profonds qui sont la règle dans le cours aval des grands cours d'eau.

Globalement, l'espèce est assez largement répandue mais n'est abondante que dans des cours d'eau ou secteurs d'habitat courant typique.

4.2. Menaces pour sa conservation

En premier lieu, les altérations de biotopes, qui sont des causes prépondérantes de raréfaction ou de disparition des poissons en général. Elles peuvent être réparties en :

- dégradation des habitats et des frayères, d'origine physico-chimique (pollution de l'eau) ou hydromorphologique (altération du lit, des rives et du régime hydraulique) ;
- obstacles aux déplacements et aux migrations, qui peuvent empêcher la réalisation de la reproduction (effet relativement bien documenté) ou avoir un effet de compartimentation des populations (effets mal connus).

Un second type de menace est la concurrence ou la prédation par d'autres espèces animales bénéficiant de modifications du milieu, ou colonisant de nouvelles zones.

Un troisième type de pression potentielle est l'exploitation directe par pêche. Elle ne concerne pas le chabot, qui n'est pas une espèce pêchée.

Le chabot est sensible au ralentissement des vitesses du courant et à son échauffement consécutifs à l'augmentation de la lame d'eau (seuils et barrages), à la réduction de débit (pompages). Il est aussi très sensible

aux reprofilages, recalibrages et autres simplifications brutales de la structure du lit du cours d'eau. Enfin, il est vulnérable aux apports de sédiments fins provoquant le colmatage des fonds (notamment suite aux vidanges de plans d'eau) et à l'eutrophisation.

En matière de pollution de l'eau, il présente une tolérance faible, avec un coefficient de sensibilité de 3 sur une échelle allant jusqu'à 10 selon Verneaux (1981).

4.3. Mesures de gestion favorables à sa conservation (objectifs)

- Protection et réhabilitation du milieu (habitats, pollution), éviter la canalisation des cours d'eau...
- Empêcher l'implantation d'étangs en dérivation, ou en barrage sur les cours d'eau de tête de bassin
- Maintenir ou restaurer les habitats aquatiques courant. Pour cela, supprimer ou abaisser la hauteur des seuils, responsables de biefs et de la compartimentation des populations. Proscrire la mise en place de tout nouveau seuil ou barrage.

4.4. Etudes utiles

- Suivi de l'espèce au travers des pêches de réseau (RHP) ou d'études ponctuelles,
- Analyser les exigences écologiques de l'espèce.

5. Bibliographie

Collectif, 2003. Cahier Natura 2000 : Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 2 : Faune. Vol. 1. La Documentation française. 199-200.

DENNY Consultants, 1994. Natura 2000 : Contribution à l'inventaire, Préserver la biodiversité en Alsace. Ministère de l'Environnement.

DIREN Alsace, 2001. Consultation départementale 2001-2002, Inventaire Bas-Rhin et Haut-Rhin, Quelques espèces d'intérêt communautaire. Natura 2000 : Préserver la biodiversité en Alsace, 71 p.

KEITH, P. et ALLARDI, J. (coord.), 2001. Atlas des poissons d'eau douce de France. Patrimoines naturels, 47: 387 p.

KEITH, P., ALLARDI, J., MOUTOU, B., 1992. *Livre rouge des espèces menacées de poissons d'eau douce de France*. Coll. Patrimoines naturels, Vol. 10, S.F.F. - MN.H.N., CSP, CEMAGREF, Min. Env., Paris, 111 p.

SCHWEBEL, L. et REININGER, D., 2001. Atlas de répartition des poissons et des crustacés décapodes dans le département du Haut-Rhin. Département du Haut-Rhin, Colmar, 176 p.

VERNEAUX, J., 1981. Le poisson et la qualité des eaux courantes. Ann. Sci. Univ. Fr. Comté, Besançon, Biol., 2 : 33-41.

6. Annexe

Le chabot (CHA) dans ou à proximité des secteurs LIFE Rhin-Ried-Bruch de l'Andlau

Effectif	Année	Abscisse	Ordonnée	Cours d'eau	Commune	Secteur
2	2002	991 665	2 306 505	Vieux Rhin	Rosenau	s6
1	2002	988 520	2 309 360	Grand Canal d'Alsace	Kembs	s6
13	1993	988 885	2 310 870	Vieux Rhin	Kembs	s6
54	1992	988 911	2 310 895	Vieux Rhin	Kembs	s6
22	1997	988 860	2 310 978	Vieux Rhin	Kembs	s6
116	1998	988 860	2 310 978	Vieux Rhin	Kembs	s6
61	1996	989 050	2 313 800	Vieux Rhin	Kembs	s6
97	1997	989 050	2 313 800	Vieux Rhin	Kembs	s6
6	1998	989 050	2 313 800	Vieux Rhin	Kembs	s6
6	2000	988 975	2 319 800	Grand Canal d'Alsace	Hombourg	s6
2	1996	989 225	2 320 312	Vieux Rhin	Hombourg	s6
1	1998	989 225	2 320 312	Vieux Rhin	Hombourg	s6
2	1998	989 225	2 320 312	Vieux Rhin	Hombourg	s6
2	1999	989 225	2 320 312	Vieux Rhin	Hombourg	s6
8	2000	989 225	2 320 312	Vieux Rhin	Hombourg	s6
12	2000	989 225	2 320 312	Vieux Rhin	Hombourg	s6
4	2001	989 225	2 320 312	Vieux Rhin	Hombourg	s6
2	2002	989 225	2 320 312	Vieux Rhin	Hombourg	s6
19	2002	989 225	2 320 312	Vieux Rhin	Hombourg	s6
1	2003	989 225	2 320 312	Vieux Rhin	Hombourg	s6
1	2004	989 225	2 320 312	Vieux Rhin	Hombourg	s6
1	1992	990 175	2 327 003	Vieux Rhin	Chalampé	s6
2	1993	990 175	2 327 003	Vieux Rhin	Chalampé	s6
4	1996	990 175	2 327 003	Vieux Rhin	Chalampé	s6
15	1997	990 580	2 327 800	Vieux Rhin	Chalampé	s6
30	1998	990 580	2 327 800	Vieux Rhin	Chalampé	s6
12	2000	992 750	2 340 150	Vieux Rhin	Nambsheim	s6
7	1998	992 600	2 340 275	Vieux Rhin	Nambsheim	s6
1	1999	989 875	2 350 512	Rhin	Biesheim	Nord s6
2	2000	989 875	2 350 512	Rhin	Biesheim	Nord s6
1	2002	989 875	2 350 512	Rhin	Biesheim	Nord s6
1	2003	989 875	2 350 512	Rhin	Biesheim	Nord s6
2	2004	989 875	2 350 512	Rhin	Biesheim	Nord s6

Le chabot dans ou à proximité des secteurs LIFE Rhin-Ried-Bruch de l'Andlau

Effectif	Année	Abcisse	Ordonnée	Cours d'eau	Commune	Secteur
84	2001	981 800	2 369 500	Stockwasser-Neugraben	Sélestat	s7
1	2000	982 925	2 370 725	Scheidgraben	Sélestat	s7
9	2001	982 925	2 370 750	Scheidgraben	Sélestat	s7
15	2000	982 125	2 371 125	Mittlengraben	Sélestat	s7
26	2000	982 300	2 371 450	Mittlengraben	Sélestat	s7
4	2001	982 339	2 371 571	Mittlengraben	Sélestat	s7
30	2001	983 175	2 371 975	Buttenwasser-Muhlbach	Sélestat	s7
7	1999	982 000	2 372 000	Tiefgrubel	Sélestat	s7
27	2001	983 125	2 372 050	Buttenwasser-Muhlbach	Sélestat	s7
34	2000	982 950	2 373 250	Mittlengraben	Sélestat	s7
97	2000	982 950	2 373 250	Mittlengraben	Sélestat	s7
13	2000	983 100	2 373 675	Mittlengraben	Sélestat	s7
5	2001	982 900	2 374 000	Unterriedgraben	Sélestat	s7
1	2001	982 975	2 374 125	Unterriedgraben	Sélestat	s7
10	1999	996 282	2 374 753	Schaftheu	Schoenau	s3
5	2000	996 282	2 374 753	Schaftheu	Schoenau	s3
1	2000	996 507	2 375 200	Vieux Rhin	Sundhouse	s3
1	2000	996 507	2 375 200	Vieux Rhin	Sundhouse	s3
1	2001	996 507	2 375 200	Vieux Rhin	Sundhouse	s3
1	2002	998 525	2 381 880	Rhin	Rhinau	s3
1	2001	1 012 345	2 426 530	Rhin	Gambsheim	s1
1	2001	1 012 345	2 426 530	Rhin	Gambsheim	s1
1	2003	1 012 345	2 426 530	Rhin	Gambsheim	s1
2	2004	1 012 345	2 426 530	Rhin	Gambsheim	s1